



OCTOBRE 2025

PROFIL DES PME

COMMERCE INTERPROVINCIAL

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Direction générale de la petite entreprise
Patrice Rivard

canada.ca/recherche PME

PROFIL DES PME

COMMERCE INTERPROVINCIAL

Cat. No. Iu188-113/1-2025F-PDF
ISBN 978-0-660-78602-5

Cette publication est disponible sur canada.ca/recherche PME. This publication is also available in English under the title *SME Profile: Interprovincial trade*. Pour obtenir une copie papier de cette publication ou un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#).

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'[affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1. INTRODUCTION	2
2. LE COMMERCE INTERPROVINCIAL AU CANADA	3
3. SOURCE DE DONNÉES ET DÉFINITIONS	5
4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE	6
5. CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES	11
6. ACTIVITÉS LIÉES À LA CROISSANCE	13
7. CONCLUSION	15

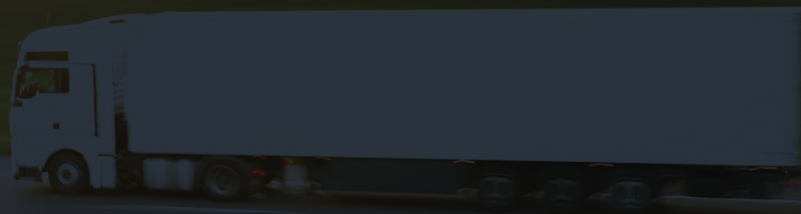
RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de l'édition 2023 de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada et porte sur les entreprises participant au commerce interprovincial, soit plus précisément les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont réalisé des ventes auprès de clients situés dans une autre province ou territoire.

En 2023, près d'un quart des PME ont échangé des produits et des services à travers les lignes interprovinciales au Canada, représentant en moyenne 5,6 % des ventes totales. Les entreprises plus grandes et plus anciennes étaient plus susceptibles de participer au commerce interprovincial.

Les PME innovantes, les titulaires de propriété intellectuelle et les PME exportatrices étaient également plus susceptibles d'avoir réalisé des ventes dans une autre province ou un autre territoire en 2023.

Enfin, les entreprises qui ont participé au commerce interprovincial ont connu une croissance des ventes plus élevée au cours de la période de 2021 à 2023 que celles qui n'y ont pas participé.



1. INTRODUCTION

La réputation du Canada en tant qu'économie ouverte sur le plan mondial est bien établie : en 2021, le Canada avait négocié 15 accords de libre-échange (ALE) au cours des 25 années précédentes, fournissant à 1,5 milliard de consommateurs internationaux un accès au marché¹.

Le commerce intérieur du Canada reste néanmoins tout aussi important, surtout dans le contexte des perturbations économiques et géopolitiques mondiales. En 2023, des produits et des services² d'une valeur totale de 532,0 milliards de dollars ont été échangés entre les provinces et territoires du Canada³. À titre de comparaison, la valeur totale des exportations internationales était de 978,4 milliards de dollars (les importations internationales s'inscrivant à 976,4 milliards de dollars). L'Ontario est classé au premier rang avec une valeur totale de 183,9 milliards de dollars en exportations interprovinciales, alors que le Québec se classe au deuxième rang avec une valeur totale de 103,9 milliards de dollars. En ce qui a trait à la valeur totale des importations interprovinciales, l'Ontario et le Québec se classent au premier et au deuxième rang, respectivement, avec des valeurs de 142,7 milliards de dollars et 95,9 milliards de dollars. Les deux provinces ont une balance commerciale interprovinciale positive (c.-à-d. dont la valeur des exportations interprovinciales est supérieure à la valeur des importations interprovinciales). La seule autre province à avoir une balance positive en 2023 était l'Alberta.

Le présent profil a pour objectif de décrire les caractéristiques des petites et moyennes entreprises (PME) qui ont réalisé des ventes en dehors de leur province ou territoire d'emplacement. L'édition 2023 de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada fournit une source d'information utile sur une variété de sujets comme les caractéristiques des entreprises et des propriétaires, ce qui aidera à caractériser ce type particulier de PME.

L'enquête révèle que 25,3 % des PME au Canada ont participé au commerce interprovincial en 2023, représentant en moyenne 5,6 % des ventes totales réalisées cette année-là. Les PME plus grandes et plus anciennes étaient plus susceptibles d'avoir réalisé des ventes dans une autre province ou un autre territoire. Les PME innovantes, les exportateurs et les titulaires de propriété intellectuelle étaient également plus susceptibles de participer au commerce interprovincial.

Le reste de ce profil est structuré comme suit :

- La section 2 présente les données et les définitions utilisées.
- La section 3 et la section 4 décrivent, respectivement, les caractéristiques des entreprises et les caractéristiques des propriétaires liées aux entreprises participant au commerce interprovincial.
- La section 5 présente les constatations sur les activités liées à la croissance.
- La dernière section conclut le rapport.

¹ Affaires mondiales Canada, *Le point sur le commerce du Canada* (2022).

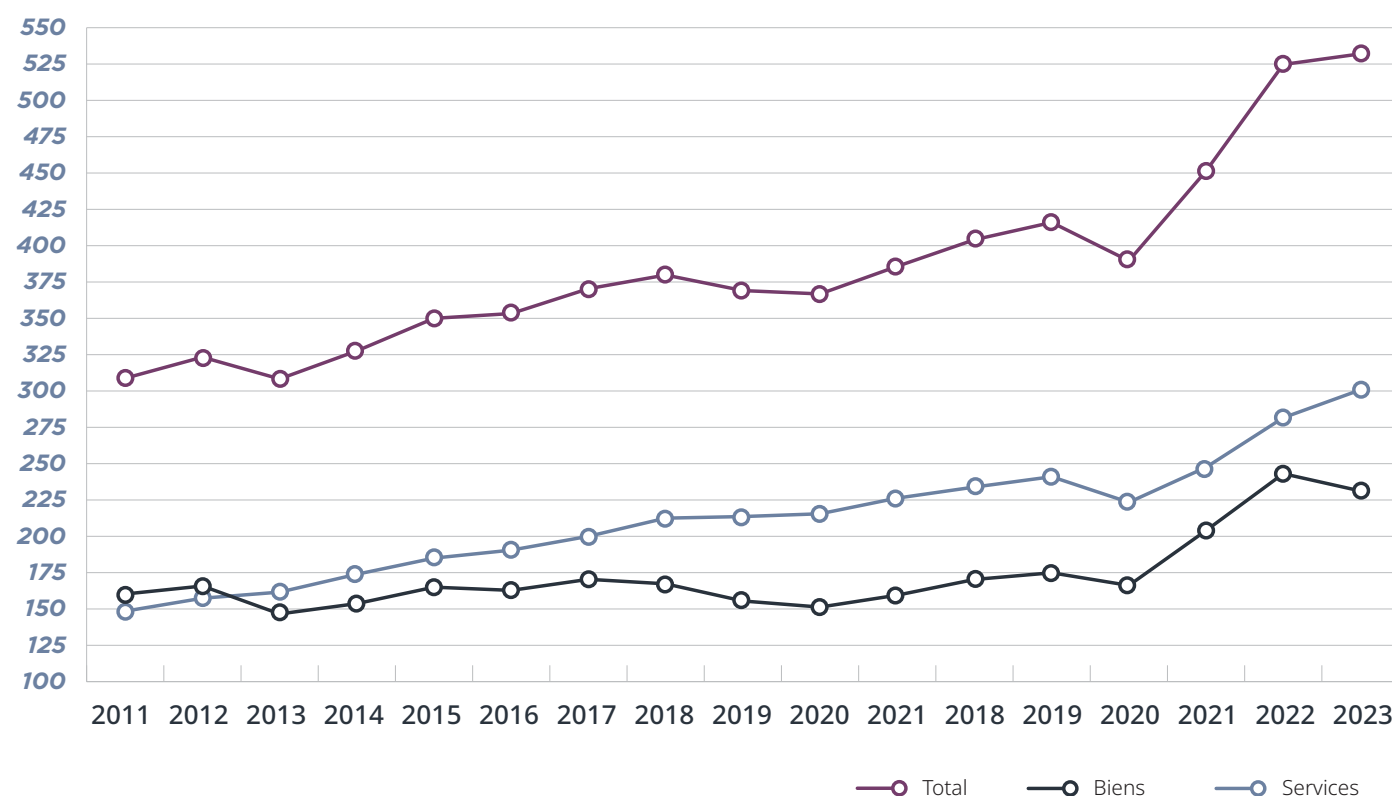
² Statistique Canada. *Tableau 36-10-0222-01 – Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (x 1 000 000)*.

³ À l'échelle nationale, les exportations interprovinciales sont équivalentes aux importations interprovinciales.

2. LE COMMERCE INTERPROVINCIAL AU CANADA

En 2023, la valeur totale du commerce interprovincial⁴ était de 532,0 milliards de dollars : 231,3 milliards de dollars en biens et 300,8 milliards de dollars en services (figure 1). Les services ont fait l'objet de la majorité des échanges entre les provinces et les territoires durant la période de 2009 à 2023.

Figure 1 : Flux commercial interprovincial au Canada (milliards de dollars)



Source: Statistique Canada, Tableau 36-10-0222-01 – Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (x 1 000 000).

Le tableau 1 montre que les trois provinces suivantes affichaient les valeurs les plus élevées d'exportations et d'importations interprovinciales : Ontario, Québec et Alberta. Ces trois provinces affichaient également une balance commerciale positive (la valeur totale des exportations interprovinciales excédant la valeur totale des importations interprovinciales).

⁴ Les lecteurs souhaitant obtenir un contexte ou des données supplémentaires peuvent consulter les sources suivantes : l'[Enquête canadienne sur le commerce interprovincial \(ECI\)](#), l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises](#)– module du troisième trimestre de 2023 sur le commerce interprovincial, ainsi que le [Carrefour canadien de données et de renseignements sur le commerce intérieur](#). Ces ressources offrent des perspectives supplémentaires sur les points de vue des entreprises et les flux commerciaux entre les provinces.

Tableau 1 : Flux commercial interprovincial, 2023 (milliards de dollars)

Région	Exportations interprovinciales	Importations interprovinciales	Balance commerciale
Terre-Neuve-et-Labrador	4,2	11,0	-6,8
Île-du-Prince-Édouard	2,2	4,1	-1,9
Nouvelle-Écosse	10,1	19,0	-8,9
Nouveau-Brunswick	14,6	16,5	-1,9
Québec	103,9	95,9	8,0
Ontario	183,9	142,7	41,2
Manitoba	25,6	28,9	-3,3
Saskatchewan	25,9	33,9	-8,0
Alberta	102,1	91,5	10,6
Colombie-Britannique	56,4	81,2	-24,8
Yukon	0,8	1,6	-0,8
Territoires du Nord-Ouest	1,1	2,8	-1,7
Nunavut	1,2	2,7	-1,5

Source: Statistique Canada, Tableau 36-10-0222-01 – Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (x 1 000 000).

Les produits et les services enregistrant les valeurs les plus élevées dans le flux de commerce interprovincial en 2021⁵ étaient : le pétrole brut conventionnel (16,6 milliards de dollars), les articles personnels et ménagers (11,6 milliards de dollars), la conception de systèmes informatiques et les services connexes (sauf le développement de logiciels) (11,3 milliards de dollars), la machinerie, l'équipement et les fournitures, ainsi que les aliments (10,0 milliards de dollars), les boissons et les produits de tabac (7,2 milliards de dollars)⁶.

⁵ L'année la plus récente pour laquelle des données détaillées sur les produits sont disponibles est 2021.

⁶ Statistique Canada, [Tableau 12-10-0101-01 – Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail \(x 1 000\)](#).

3. SOURCE DE DONNÉES ET DÉFINITIONS

Les données utilisées dans le présent rapport sont tirées de l'édition 2023 de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME 2023). L'enquête a été conçue pour recueillir diverses informations sur les PME, notamment sur le plan des activités de financement, de la croissance, des caractéristiques des propriétaires et des activités d'innovation.

La population cible se composait d'entreprises comptant de 1 à 499 employés et dont le chiffre d'affaires s'élevait à 30 000 dollars ou plus⁷. Cette définition correspond à la définition de PME utilisée dans le présent rapport. La population cible de l'enquête était constituée de 901 516 entreprises, alors que la taille de l'échantillon de base se chiffrait à 22 084. Le taux de réponse a été calculé à 52,4 %.

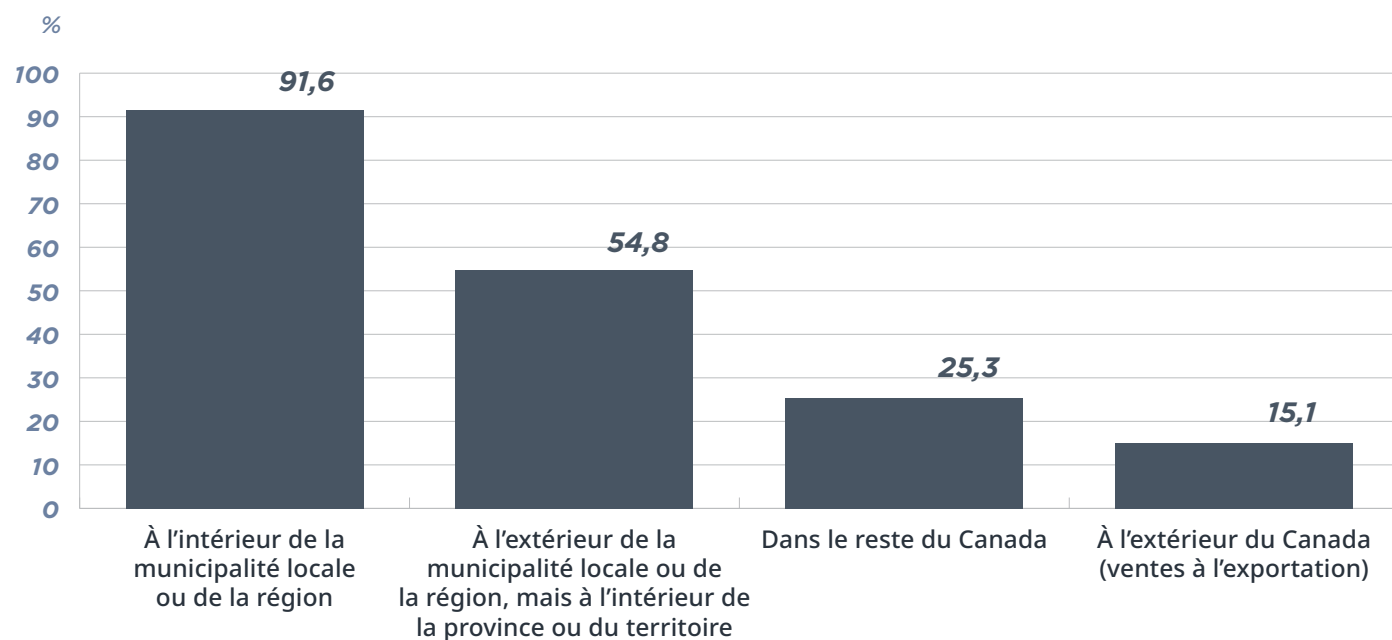
En particulier, l'enquête a recueilli des informations sur la destination des ventes réalisées par les entreprises, p. ex., dans la municipalité locale ou dans une autre province ou un autre territoire (le reste du Canada). En d'autres mots, les PME qui ont participé au commerce interprovincial en 2023 sont celles qui ont réalisé des ventes en dehors de la province ou du territoire où elles se trouvent. L'expression «commerçants interprovinciaux» sera utilisée pour les désigner dans le reste du document.

⁷ Sont exclus les organisations à but non lucratif, les coentreprises et les organismes gouvernementaux. Les entreprises appartenant à certains secteurs de l'industrie indiqués par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) sont exclues, notamment : les services publics (SCIAN 22), la finance et l'assurance (SCIAN 52), la gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55), les services éducatifs (SCIAN 61) et l'administration publique (SCIAN 91). Voir Enquêtes et programmes statistiques - Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises pour une liste complète des secteurs de l'industrie exclus.

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

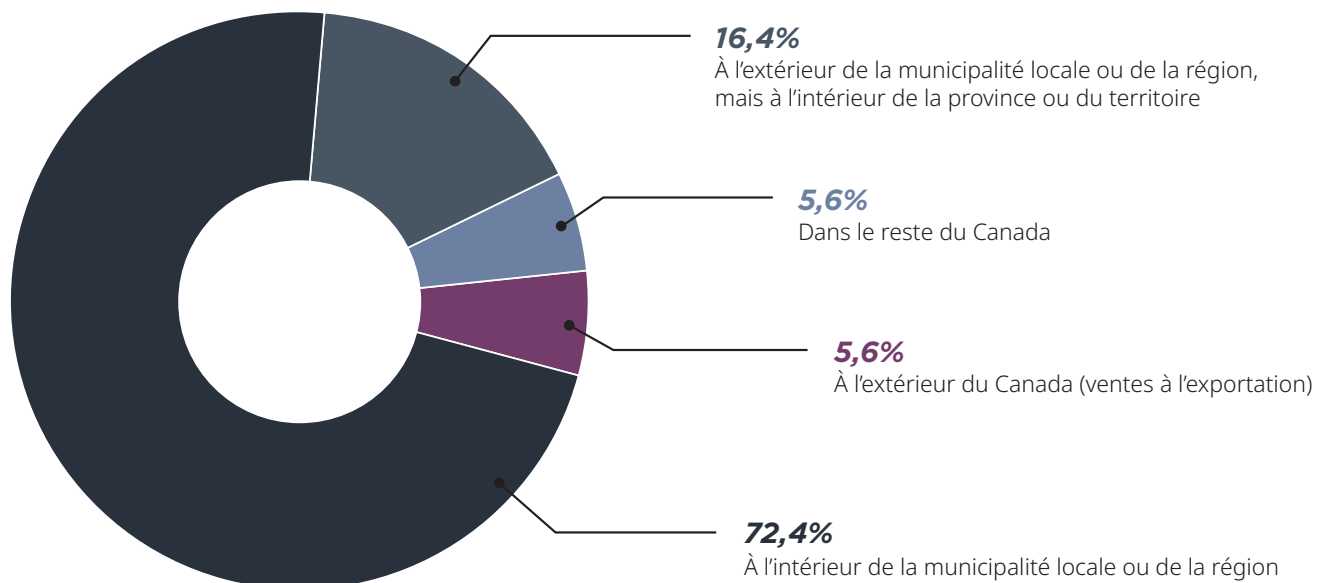
En 2023, 25,3 % des PME étaient des commerçants interprovinciaux, alors que les ventes dans le reste du Canada représentaient en moyenne 5,6 % des ventes totales réalisées par les PME (figure 2 et figure 3).

Figure 2 : Destination des ventes par pourcentage de PME



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

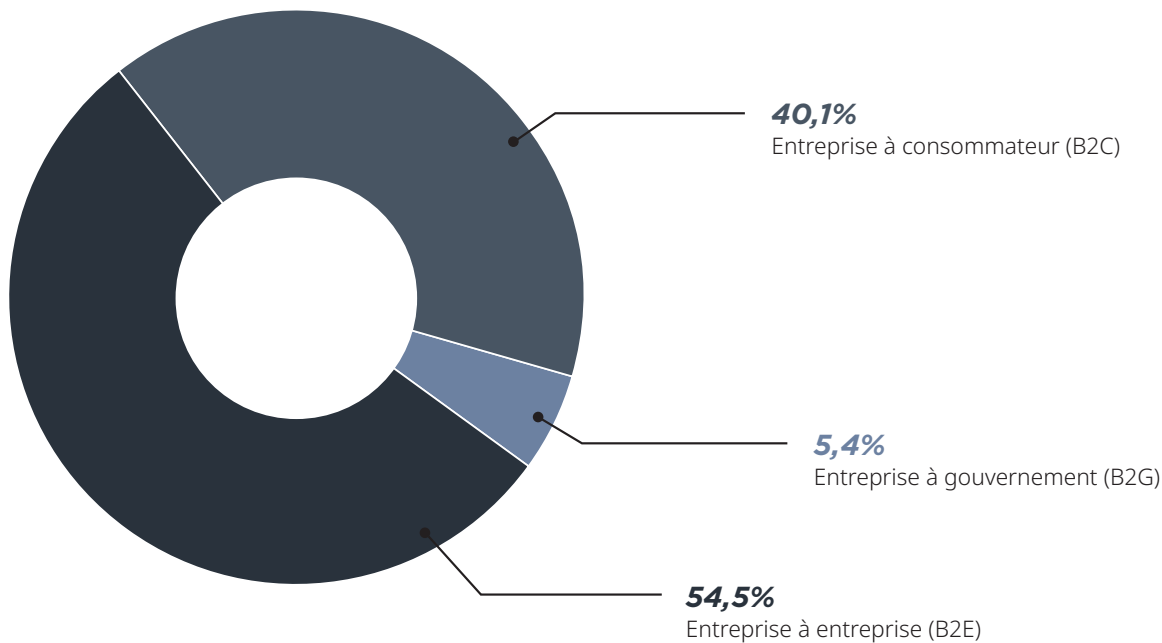
Figure 3 : Pourcentage moyen des ventes par destination de vente



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Plus de la moitié des ventes réalisées par les commerçants interprovinciaux étaient destinées aux consommateurs et 40,1 % étaient destinées aux entreprises. Environ 5 % des ventes réalisées par les commerçants interprovinciaux étaient destinées au gouvernement (figure 4).

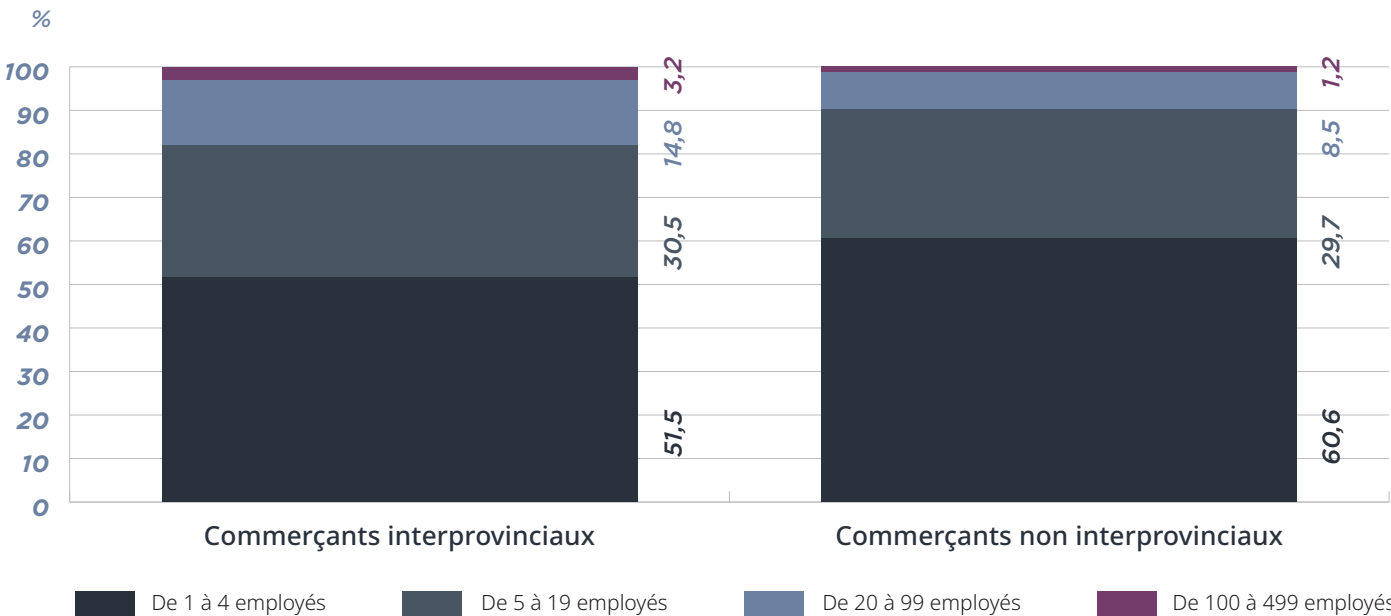
Figure 4 : Répartition des ventes des commerçants interprovinciaux (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Comme le montre la figure 5, les commerçants interprovinciaux ont tendance à être des entreprises de plus grande taille. Environ 18 % des PME participant au commerce interprovincial comptaient entre 20 et 499 employés, par rapport à 9,7 % des commerçants non interprovinciaux.

Figure 5 : Répartition des commerçants interprovinciaux et des commerçants non interprovinciaux par taille d'entreprise



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Les entreprises plus anciennes sont plus susceptibles d'avoir réalisé des ventes dans le reste du Canada que les entreprises plus jeunes (tableau 2). Par exemple, seulement 18,0 % des PME âgées de deux ans ou moins étaient des commerçants interprovinciaux, par rapport à 27,9 % des PME âgées de plus de 20 ans.

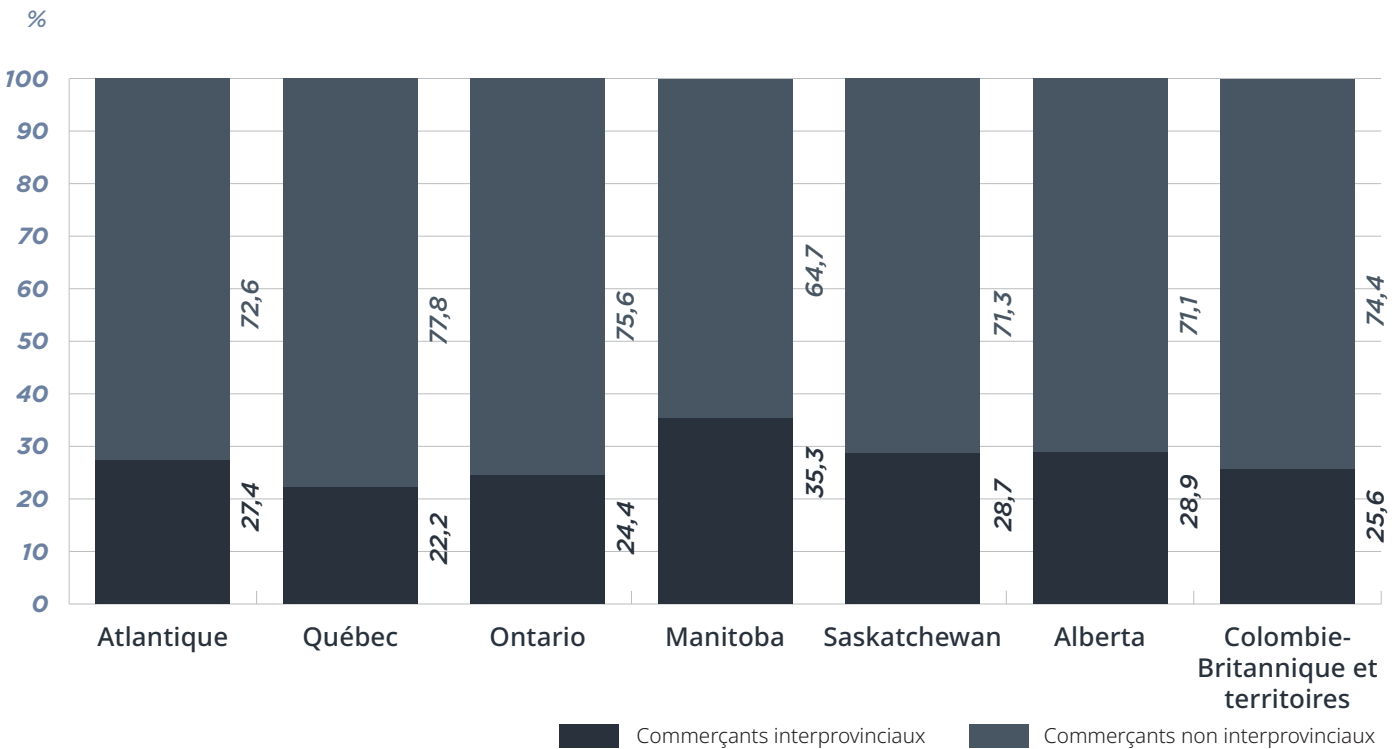
Tableau 2 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux selon l'âge de l'entreprise

Âge de l'entreprise	Commerçants interprovinciaux	Commerçants non interprovinciaux
Deux ans ou moins	18,9	81,1
3 à 10 ans	25,0	75,0
11 à 20 ans	25,0	75,0
Plus de 20 ans	27,9	72,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Le pourcentage de commerçants interprovinciaux varie considérablement d'une région à l'autre. Le Québec avait le pourcentage le plus bas, 22,2 % des PME ayant réalisé des ventes dans le reste du Canada en 2023, tandis que le Manitoba avait le pourcentage le plus élevé, avec un taux de 35,3 % (figure 6).

Figure 6 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux et de commerçants non interprovinciaux par région



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Environ 59 % des PME du secteur du commerce de gros ont réalisé des ventes dans le reste du Canada (tableau 3), suivies par la fabrication (46,7 %) et le transport et l'entreposage (34,1 %). La construction avait le pourcentage le plus bas de commerçants interprovinciaux, à un taux de 9,4 %.

Tableau 3 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux et de commerçants non interprovinciaux par secteur de l'industrie

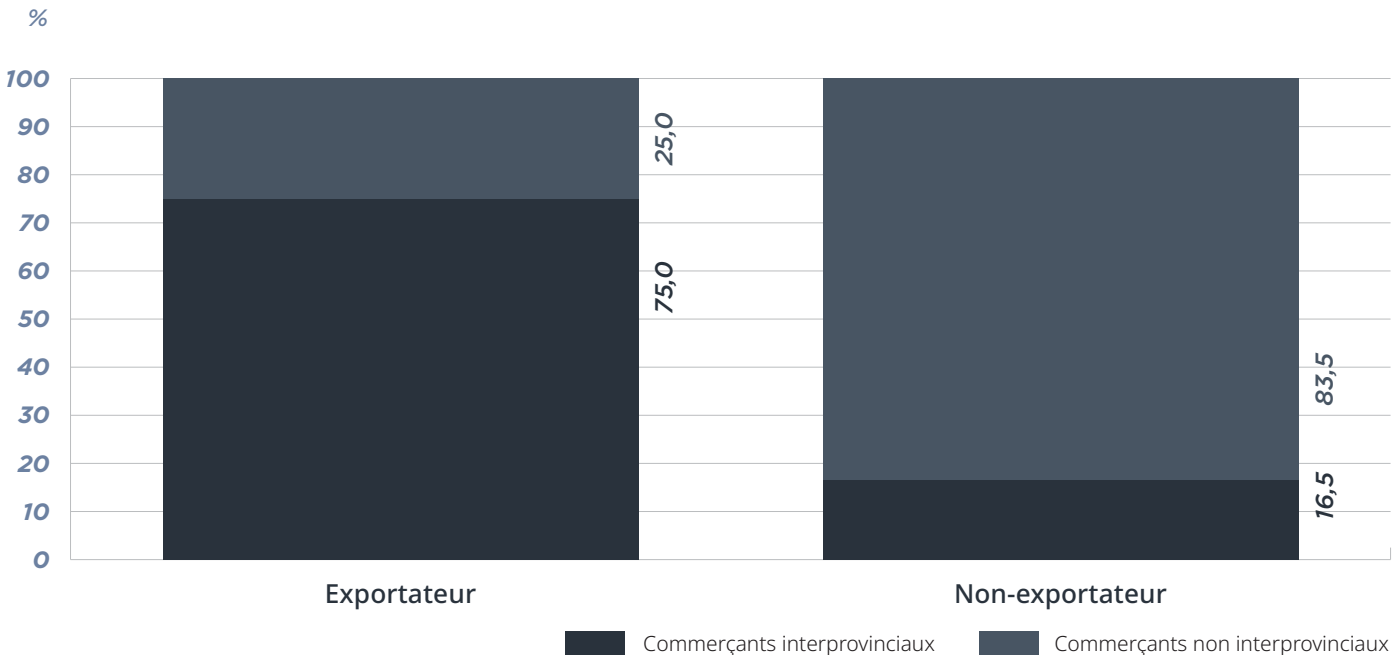
Secteur de l'industrie	Commerçants interprovinciaux	Commerçants non interprovinciaux
Primaire [†]	22,9	77,1
Construction	9,4	90,6
Fabrication	46,7	53,3
Commerce de gros	58,7	41,3
Commerce de détail	32,6	67,4
Transport et entreposage	34,1	65,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	32,8	67,2
Services d'hébergement et de restauration	23,6	76,4
Autres services	16,3	83,7
Autres secteurs ^{††}	17,9	82,1

Remarques : † Le secteur primaire se compose des secteurs suivants : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11), extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 21). †† Les autres secteurs se composent des secteurs suivants : Industries de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51), Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53), Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (SCIAN 56), Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62), Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Les exportateurs ont tendance à être des commerçants interprovinciaux, contrairement aux non-exportateurs : 75,0 % des exportateurs ont réalisé des ventes dans le reste du Canada, tandis que seulement 16,5 % des non-exportateurs l'ont fait (figure 7).

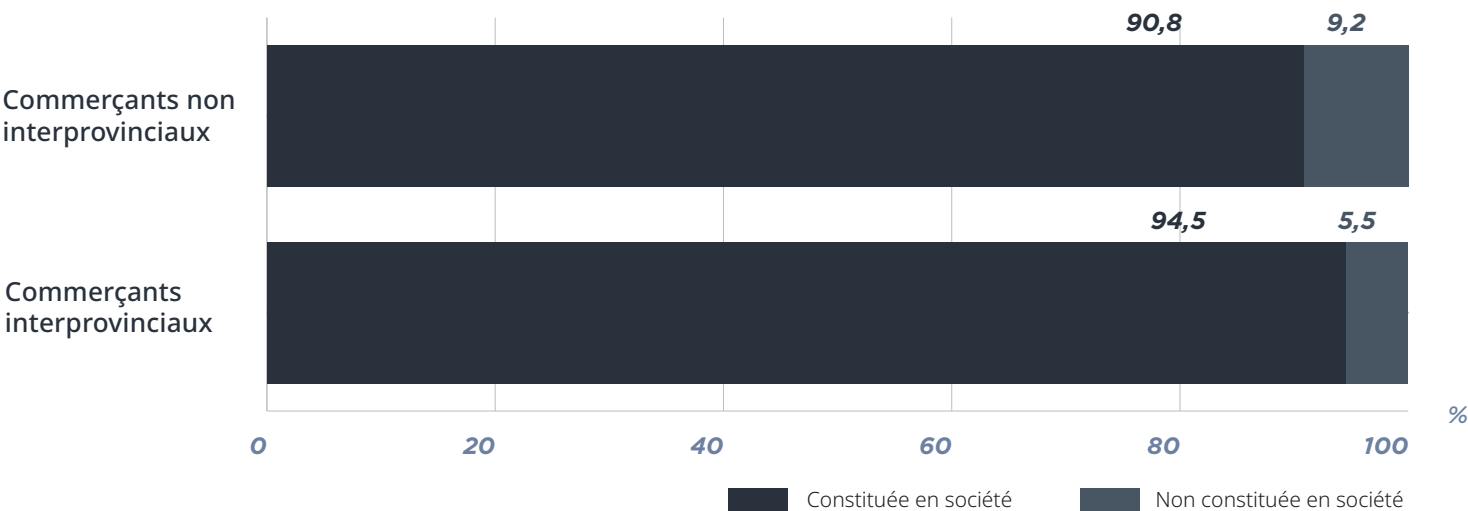
Figure 7 : Pourcentage des PME selon le statut d'exportateur



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

En ce qui a trait au statut juridique, un plus grand nombre de commerçants interprovinciaux était constitué en société par rapport aux commerçants non interprovinciaux (94,5 % par rapport à 90,8 %) (figure 8). Il convient de noter que 57,4 % des commerçants interprovinciaux non constitués en société étaient des propriétaires uniques, par rapport à 74,2 % des commerçants non interprovinciaux non constitués en société.

Figure 8 : Répartition des commerçants interprovinciaux et non interprovinciaux par statut juridique



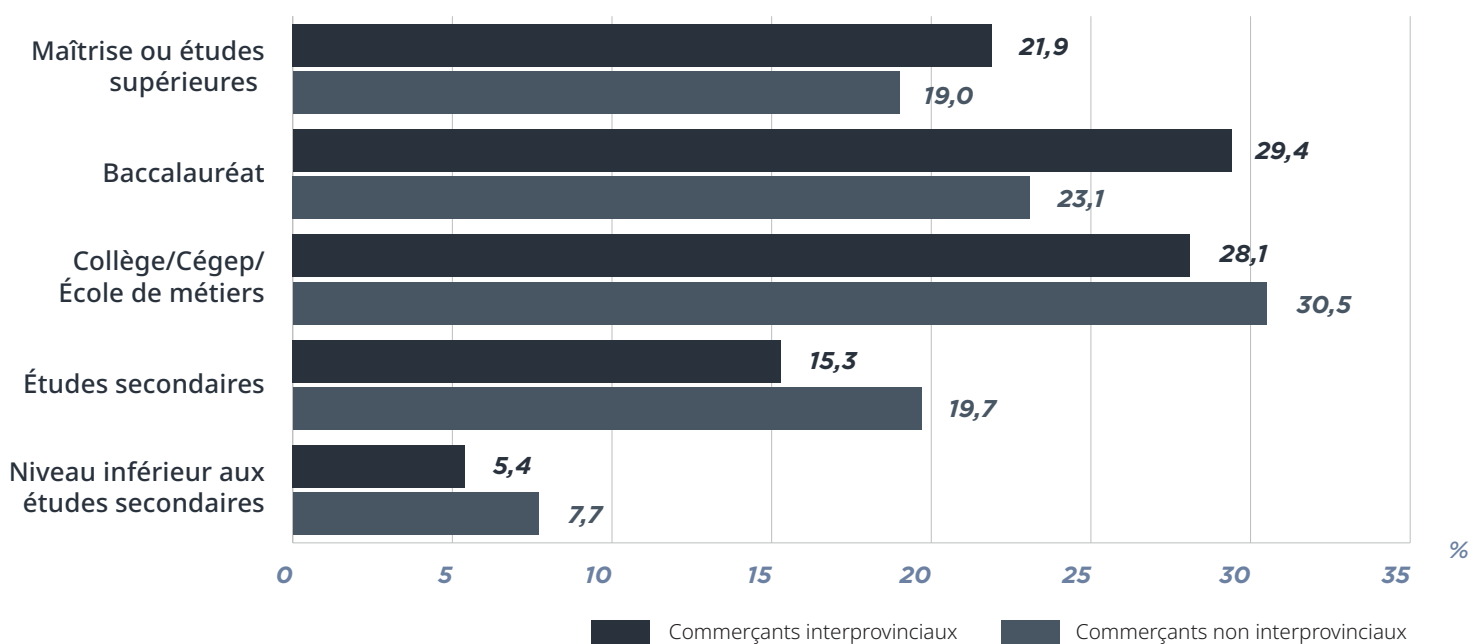
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

5. CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES

L'EFCPME 2023 recueille, tout particulièrement, des informations sur le décideur principal, c'est-à-dire la personne principalement responsable de la prise de décisions concernant l'entreprise. Il peut s'agir du propriétaire majoritaire, du président du conseil d'administration, etc.

La figure 9 montre que les décideurs principaux des PME participant au commerce interprovincial ont tendance à être plus instruits que les décideurs principaux des commerçants non interprovinciaux. Environ la moitié (51,3 %) des décideurs principaux des commerçants interprovinciaux étaient titulaires d'un diplôme universitaire par rapport à 42,1 % des commerçants non interprovinciaux.

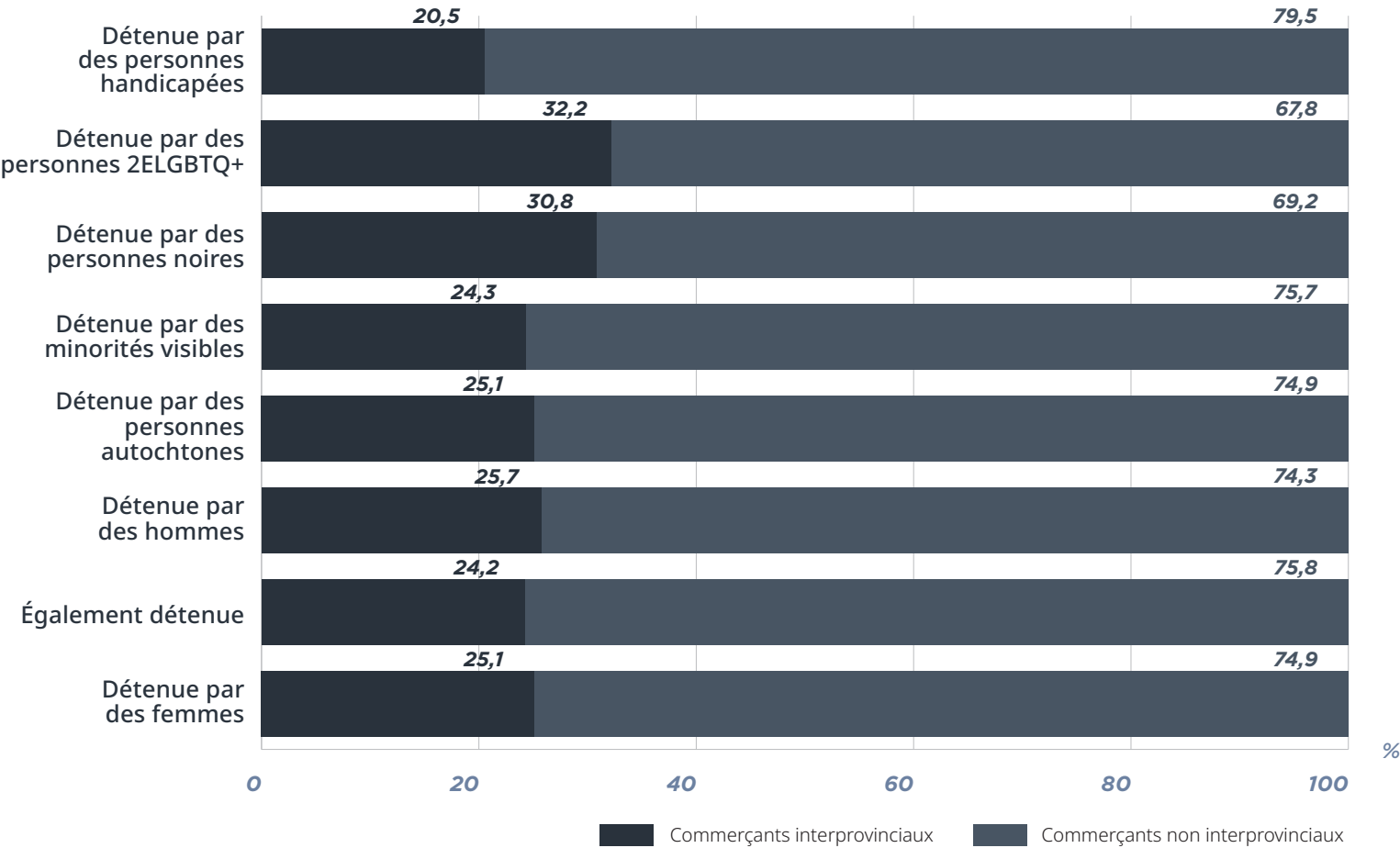
Figure 9 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint par le décideur principal (pourcentage des PME)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Le pourcentage de PME parmi les commerçants interprovinciaux est similaire pour les entreprises majoritairement détenues par des hommes (25,7 %) que pour les entreprises majoritairement détenues par des femmes (25,1 %) (figure 10). Environ 30,8 % des entreprises majoritairement détenues par des Noirs étaient des commerçants interprovinciaux, ce taux étant d'environ 32,2 % pour les PME majoritairement détenues par des personnes 2ELGBTQI+. Ces taux sont plus élevés que celui des PME dans l'ensemble (25,3 %)⁸.

Figure 10 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux et non interprovinciaux par démographie des propriétaires majoritaires



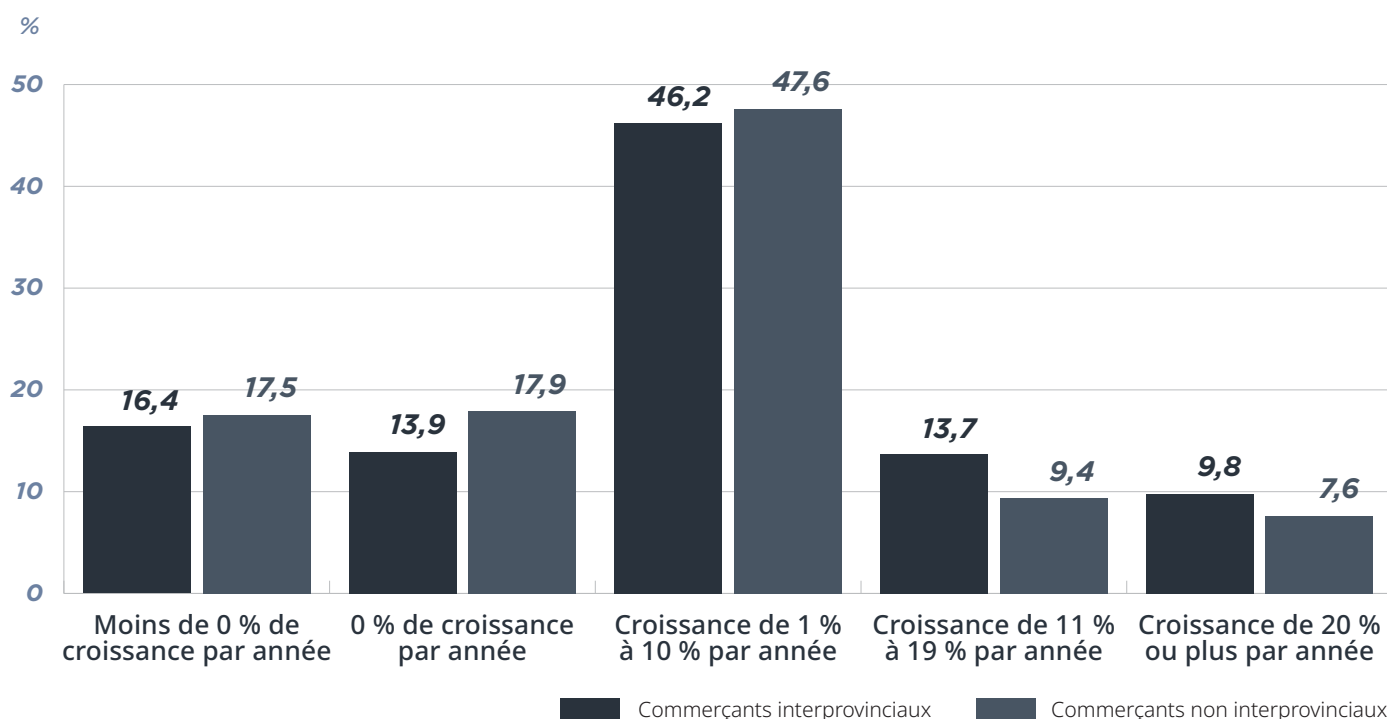
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

⁸ Statistique Canada a attribué un code de qualité de « C » aux estimations concernant les PME majoritairement détenues par des Noirs et les PME majoritairement détenues par des personnes 2ELGBTQI+, alors que la qualité de l'estimation pour l'ensemble des PME est de « A ». Le code de qualité est fondé sur l'erreur type pour les pourcentages. Les estimations pour les PME majoritairement détenues par des Noirs et les PME majoritairement détenues par des personnes 2ELGBTQI+ ont une erreur type de 7,3 % et de 7,0 %, respectivement. L'erreur type de l'estimation pour l'ensemble des PME est de 0,7 %. Par conséquent, toute comparaison entre les estimations doit être faite avec prudence, car les estimations sont quelque peu imprécises en l'espèce.

6. ACTIVITÉS LIÉES À LA CROISSANCE

Les résultats de l'enquête montrent que les commerçants interprovinciaux ont connu une croissance des ventes plus élevée au cours de la période de 2021 à 2023 que les commerçants non interprovinciaux (figure 11). En particulier, 23,5 % des PME qui ont participé au commerce interprovincial avaient un taux de croissance annuel moyen de plus de 10 % par rapport à un taux de 17,0 % pour les PME qui n'ont pas participé au commerce interprovincial.

Figure 11 : Pourcentage des PME par catégorie de croissance annuelle moyenne des ventes, 2021 à 2023

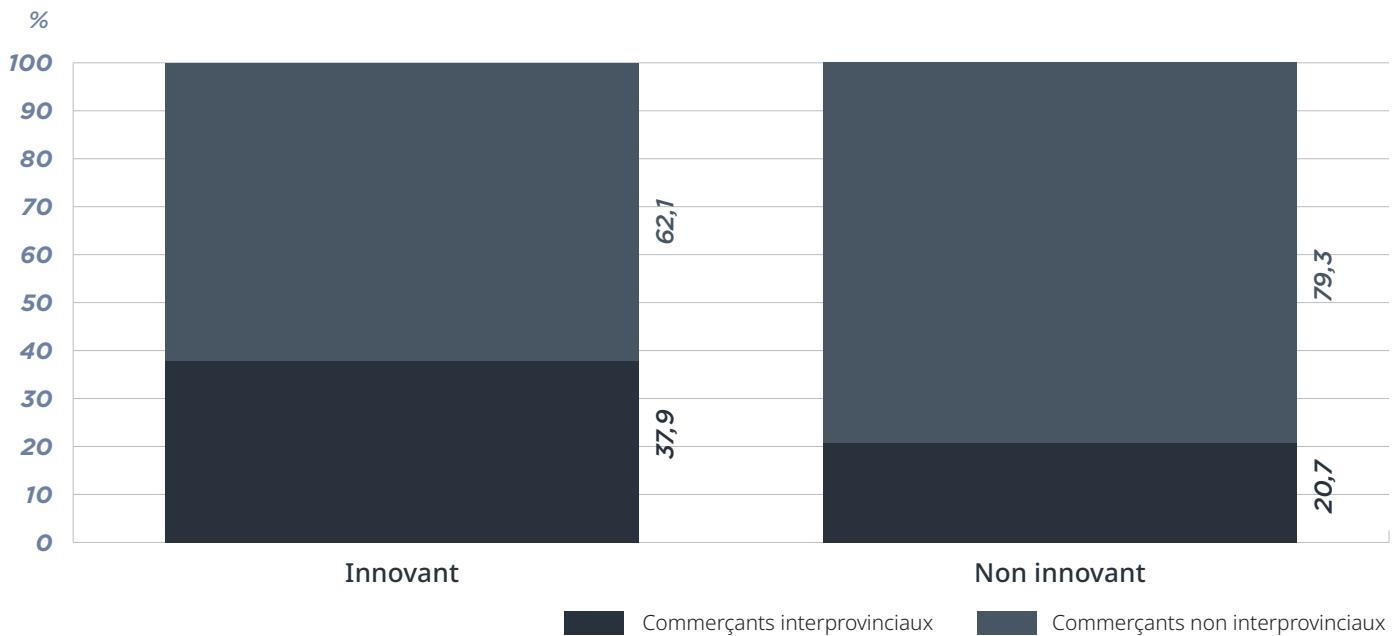


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

De plus, les PME qui avaient l'intention de s'étendre à de nouveaux marchés étaient plus susceptibles d'être des commerçants interprovinciaux que les PME sans plans d'expansion (27,6 % par rapport à 21,2 %). Les PME innovantes⁹ avaient tendance à être des PME participant au commerce interprovincial, comparativement aux PME non innovantes (37,9 % par rapport à 20,7 %) (figure 12).

⁹ Les PME innovantes sont définies comme celles qui ont mis au point ou adopté au moins un des quatre types d'innovation suivants de 2021 à 2023 : L'innovation de produit : un produit ou un service nouveau ou considérablement amélioré; l'innovation de procédé : une méthode ou un procédé de production nouveau ou considérablement amélioré; l'innovation organisationnelle : une nouvelle méthode d'organisation dans les pratiques commerciales, l'organisation du lieu de travail ou les relations externes; l'innovation marketing : un nouveau moyen de vendre des produits ou des services.

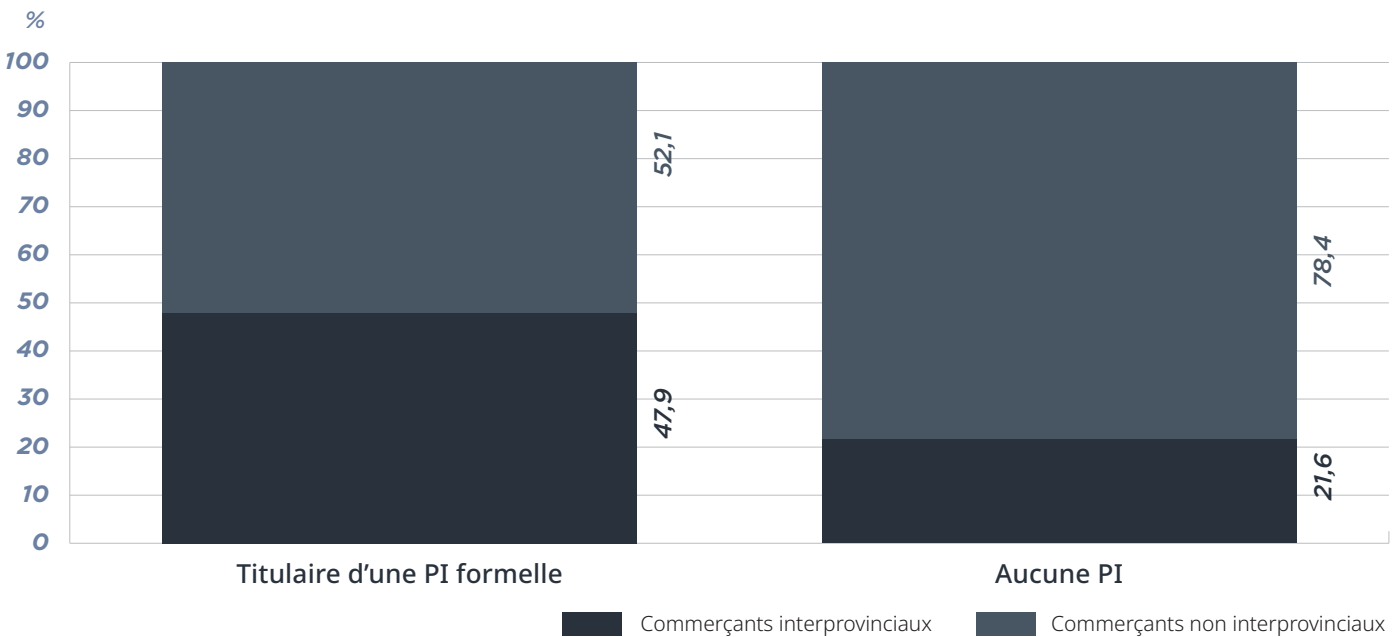
Figure 12 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux et de commerçants non interprovinciaux selon le statut d'innovateur



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

La figure 13 montre qu'environ la moitié (47,9 %) des PME titulaires d'une propriété intellectuelle (PI) formelle¹⁰ en 2023 étaient également des commerçants interprovinciaux. Seulement 21,6 % des PME non titulaires d'une propriété intellectuelle étaient des commerçants interprovinciaux en 2023.

Figure 13 : Pourcentage de commerçants interprovinciaux et de commerçants non interprovinciaux selon la titularité d'une propriété intellectuelle



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

¹⁰ La propriété intellectuelle formelle concerne les marques déposées, les brevets et les dessins industriels enregistrés.

7. CONCLUSION

L'édition 2023 de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME) contient des informations enrichissantes qui aident à caractériser les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont participé au commerce interprovincial en 2023.

L'EFCPME révèle qu'environ 25 % des PME ont réalisé des ventes en dehors de leur province ou territoire. En moyenne, ces ventes représentaient 5,6 % des ventes totales réalisées par les PME au cours de cette année. À titre de comparaison, les ventes totales réalisées dans la municipalité locale ou la région représentaient 72,4 % des ventes totales. Le Manitoba avait le pourcentage le plus élevé de commerçants inter provinciaux à 35,3 % de ses PME, alors que le Québec avait le pourcentage le plus bas avec un taux de 22,2 %.

En ce qui concerne les différents secteurs de l'industrie, les trois principaux secteurs connaissant la plus forte proportion de PME participant au commerce interprovincial étaient le secteur du commerce de gros (58,7 %), le secteur de la fabrication (46,7 %) et le secteur du transport et de l'entreposage (34,1 %). Les commerçants inter provinciaux étaient également plus susceptibles d'être des entreprises constituées en société, d'être plus anciennes et de plus grande taille. Ces PME ont connu des taux de croissance des ventes plus élevés au cours de la période de 2021 à 2023, par rapport aux commerçants non inter provinciaux.

Les PME engagées dans des activités liées à la croissance comme l'exportation, l'innovation et la titularité de propriétés intellectuelles avaient également tendance à participer au commerce interprovincial. Enfin, l'enquête montre que le décideur principal des commerçants inter provinciaux avait tendance à être plus instruit que celui des commerçants non inter provinciaux (51,3 % par rapport à 42,1 %).